

ACTUALITÉ

ETUDE SEP : Le siponimod dans les formes secondairement progressives

Le 20 Janvier 2020, les autorités européennes de santé ont donné leur accord pour la mise sur le marché du siponimod dans les formes secondairement progressives de sclérose en plaques avec activité (c'est-à-dire chez les personnes qui font encore des poussées ou simplement une évolution de leur IRM, nouvelles lésions T2 ou prises de gadolinium).



Le siponimod (Mayzent®) est proche du fingolimod (Gilenya®) et est donc un modulateur des récepteurs aux sphingosines. Toutefois, des données expérimentales suggèrent qu'il peut agir plus efficacement dans le système nerveux central en favorisant la remyélinisation et en protégeant les neurones de la dégénérescence.

Il se prescrit sous la forme d'un comprimé par jour.

C'est donc une approche intéressante dans les formes secondairement progressives. Les données concernant les effets secondaires et son éventuelle toxicité sont rassurantes et ne devraient pas être différentes de celles du fingolimod.

La procédure en France pour l'accès au médicament est encore assez longue et devrait durer jusqu'en 2021 car il faut un passage par des commissions de l'HAS (Haute Autorité de Santé) notamment de la commission de transparence et du comité médico-économique.

https://www.arsep.org/fr/actualites/etude_sep:_le_siponimod_dans_les_formes_secondairement_progressives.html